

OFFRE D'EMPLOI

LA CITÉ MUSICALE METZ recrute un / une

CHARGÉ.E DE PRODUCTION

À 1h20 de Paris, aux frontières du Luxembourg, de l'Allemagne et de la Belgique, la ville de Metz, ville d'eau et de jardins et berceau de l'écologie urbaine, se caractérise par une excellente qualité de vie. Elle a été désignée membre du Réseau des Villes créatives de l'Unesco dans le domaine de la musique en 2019 et se singularise par un fort dynamisme culturel.

Maison de toutes les musiques et de la danse à Metz, la Cité musicale-Metz regroupe le Syndicat mixte de l'Orchestre national de Metz Grand Est (72 musiciens permanents) et l'EPCC Metz en Scènes qui gère les trois salles de spectacle de la ville (Arsenal, BAM et Trinitaires). Avec plus de 300 manifestations par an, la Cité musicale-Metz développe un projet ambitieux et unique au plan national, au service de la création et de l'innovation artistique, à la croisée de toutes les esthétiques musicales. Elle propose également un projet éducatif, citoyen et territorial en direction de toutes les générations et des publics les plus éloignés de l'offre culturelle.

Les deux établissements gèrent un budget global de 15M€ et s'appuient sur une organisation commune et mutualisée, composée de 143 salariés.

Description du poste

Sous l'autorité directe de la responsable de production des trois salles et au sein d'une équipe de cinq personnes, le/la chargé.e de production assure le suivi des projets artistiques accueillis (organisation et préparation des moyens logistiques, financiers) au sein de la Cité musicale-Metz (concerts, répétitions, résidences, enregistrements) sur les sites des Trinitaires, de la BAM et de l'Arsenal.

Il/elle est la personne contact et référent.e pour les projets artistiques dont il/elle a la charge, une fois les projets actés par les programmateurs et les négociations contractuelles réalisées.

Il/elle veille au respect du cadre artistique et budgétaire défini et s'assure du bon accueil des productions. En dialogue avec les différents services et sur la base de l'expertise de chacun d'eux, il/elle centralise les données nécessaires à la bonne mise en œuvre du projet et est garant.e de la bonne circulation des informations et de leur prise en compte par chaque service.

Activités principales

Dans ce cadre, en amont et en aval des évènements, il/elle devra notamment :

- participer à l'établissement et la mise en œuvre du budget prévisionnel du projet et veiller à son suivi,
- établir les contrats (coproduction, cession, mise à disposition, coréalisation, résidence...), en suivre l'exécution et la bonne mise en application,
- coordonner et contrôler la bonne marche du projet, en lien avec l'ensemble des services concernés (programmation, technique, communication et relations avec le public, mécénat, etc.) ; Il/elle assure l'alimentation des informations nécessaires dans le logiciel partagé de suivi des événements HEEDS,
- préparer les demandes d'achats, bons de commandes ou autres documents liés à la comptabilité publique et suivre les factures, en lien avec le service financier,
- recenser les besoins des productions accueillies : analyse, négociation et validation des « riders », définition des moyens à mettre en œuvre, dans l'enveloppe budgétaire allouée,
- élaborer les feuilles de route et assurer l'organisation des transports, hébergements, repas, catering des loges pour les artistes et équipes de production,
- établir les déclarations liées aux contrats (SACEM, SACD...).

En période de concerts, répétitions, résidences et enregistrements :

- accueillir et orienter sur site les artistes et les productions, être présent/e aux répétitions et représentations,
- suivre et mettre en place les transferts locaux et assurer ponctuellement des transports avec les véhicules de la Cité musicale-Metz,
- installer les loges, préparer les buffets d'accueil, accueillir les prestataires de restauration et suivre l'utilisation des offices, remettre en ordre catering et loges en fin de manifestation.

Activités transversales

- participation à l'élaboration des conventions et mises en concurrence des prestations hôtels et repas,
- participation aux montages de dossiers de financements (subventions, aides projets spécifiques...),
- participation aux bilans annuels (rapport d'activités, suivi d'indicateurs...).

FORMATION ET EXPERIENCE

Titulaire d'un BAC +4/5 - formation supérieure aux métiers du spectacle vivant.

Expérience significative des métiers de la production.

Permis B obligatoire.

SAVOIRS ET SAVOIR-FAIRE

Intérêt pour le spectacle vivant, particulièrement pour la musique (toutes esthétiques confondues) et la danse.

Maîtrise des fonctionnalités et outils bureautiques. Connaissance des logiciels de gestion de spectacles (une bonne maîtrise du logiciel HEEDS serait un plus).

Bon niveau d'anglais.

SAVOIR-ETRE PROFESSIONNELS

Sens de l'organisation, rigueur, adaptabilité.

Qualités relationnelle, réactivité et sens de l'accueil irréprochable.

Goût du travail en équipe.

Sens du service, capacité d'initiative et diplomatie (artistes de renommée et exigeants).

Type de contrat : **CDI** contrat de travail de droit privé régi par la convention collective des entreprises artistiques et culturelles CCNEAC.

Localisation : **Metz** poste basé principalement à l'ARSENAL Jean-Marie Rausch - 3 Avenue Ney - déplacements réguliers et travail sur les autres sites de la Cité musicale-Metz.

Rémunération : selon expérience, **Groupe 5** de la grille de salaires de la convention collective des entreprises artistiques et culturelles + prime annuelle. Avantages : titre-restaurant, œuvres sociales comité social et économique.

Durée du travail : forfait horaire annualisé base 35 heures hebdomadaires répartis du mardi au samedi - contraintes horaires spécifiques liées à l'activité spectacle (soirées, week-end...).

Candidature : **date limite le 12 novembre 2025** / CV et lettre de motivation à transmettre à recrutement@citemusicale-metz.fr
Entretiens de recrutement planifiés les 19 et 20 novembre 2025

Prise de fonction : dès que possible.